

Le ^{Faucigny} Messenger

www.lemessenger.fr

SAINT-GERVAIS

Une nouvelle vie pour le Buffet de la gare P. 22

SAMOËNS

Il avorte sa compagne avec un produit pour bovins P. 26



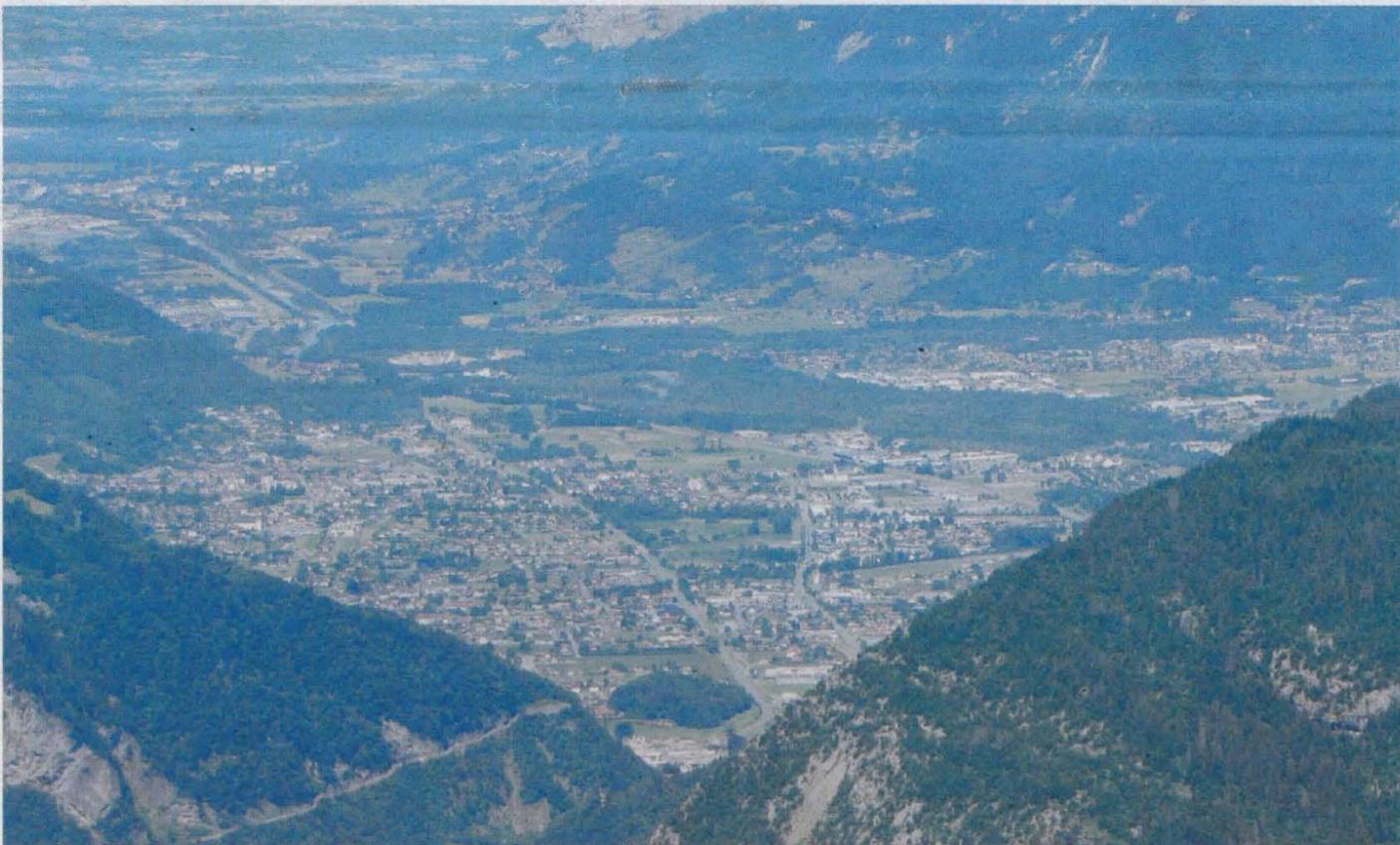
L'ÉLECTRICIEN

Électricité Générale Pourraz
ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - AUTOMATISME
DOMOTIQUE - INSTALLATION NEUVE - RÉNOVATION
ÉTUDES ET DEVIS
l.electricien@free.fr

06 25 34 08 22

Bassin clusien/Vallée du Risse

L'ombre suisse plane sur la vallée



Dix communautés de communes sont membres de l'ARC, syndicat de coopération avec la Suisse. Celles qui y ont adhéré sont dithyrambiques, les autres très circonspectes. Etat des lieux. P. 3

PAYS DU MONT-BLANC

« J'ai acheté à Saint-Gervais... sans me ruiner ! » P. 22

OFFERT avec ce journal **le GUIDE été 2010**

SALLANCHES

Françoise, 25 ans derrière le zinc du St-Eloi



La patronne du Saint-Eloi, Françoise Mermillod-Blondin, vient de prendre sa retraite. Après 25 ans derrière son comptoir, elle était devenue la confidente de tout un quartier. P. 20

BONNEVILLE

2 700 véhicules en moins par jour, mais un centre toujours engorgé P. 12

Lessive liquide CHANTECLAIR
Parfum Savon de Marseille Bidon de 4L

2^{ÈME} GRATUIT TOUT DE SUITE

* Voir modalités en magasin

Casino supermarchés

OFFRE VALABLE DU 16 AU 26 JUIN

CHAMONIX - MEGEVE - PERS-JUSSY - VIUZ EN SALLAZ

R 28172 - 0624 - F: 150€



Numéro du Messenger est composé de deux cahiers : un 1^{er} cahier de 40 pages, un 2^e Petites annonces et annonces légales de 24 pages

Défiscalisation : Claudy Giroz propose garde-fous et solutions

La Margnerote Claudy Giroz, présidente de l'ADIM (association de défense des investisseurs victimes des opérateurs indécents de produits de défiscalisation) poursuit son combat. Elle revient sur les propositions qu'elle a faites au Sénat, lors d'une table ronde initiée par Jean Arthuis, président de la commission finance.

Je me suis exprimée pour tous les naufragés de la défiscalisation. La présidente de l'Adim, Claudy Giroz a fait de nombreuses propositions devant le Sénat. Elle a par exemple demandé la création d'une commission nationale de recours et de médiation. Elle a ensuite listé sept responsables des dérives et proposé des garde-fous pour les endiguer.

- L'État : « qui a effectué un changement de calcul dans les tranches d'impôts. » Ce qui peut parfois diviser par quatre les économies d'impôts prévues. « Certaines personnes dont la tranche marginale d'imposition a été rétrogradée

ne sont plus imposables et n'ont pas de raison de défiscaliser, car elles ne paient plus d'impôt. » Les logements sont situés dans trois zones : A, B1 et B2. Dans la zone A par exemple, « seule la ville est précisée, pas le quartier ». Exemple dans notre région classée Zone A : certains promoteurs vendent le même prix au mètre carré dans le quartier du Perrier à Annemasse ou à Vétraz-Montoux. « L'État a promulgué une loi sans l'encadrer : une véritable autoroute de la défiscalisation sans radar. » La proposition de zone A- a été refusée par Benoist Apparu, secrétaire d'État au logement et à l'urbanisme, lui aussi présent à la table-ronde, car elle compliquerait les choses.

- Les maires : « Ils ne pouvaient pas ignorer le manque de potentiel locatif. » Et de donner l'exemple d'un petit village de près de 3 000 habitants (alors que les villes de moins de 50 000 habitants sont hors Scellier), où une résidence a été construite entre Garonne et Dordogne, en face d'une digue fissurée et d'un dépôt de stockage

d'hydrocarbures. La totale pour trouver des locataires ! « En plus, le bâtiment est en zone rouge inondable. »

- Les notaires : « J'ai proposé que l'acte de vente précise que cette vente est liée à un but fiscal. Aujourd'hui, ce n'est pas mentionné. » Elle a également demandé l'interdiction d'avoir recours à un notaire-procureur et de le remplacer par une double minute*, « compte tenu de leurs faibles rémunérations, certains n'approfondissent pas l'analyse des projets soumis ». La présidente de l'Adim a dénoncé ces dérives au président du conseil notarial français qui deux ans plus tard, ne lui a toujours pas répondu.

- Les banques : « Elles ont un devoir de conseil et la plupart du temps, elles ne voient pas le client. Il faudrait interdire que les VEFA** en défiscalisation soient réalisés par des organismes bancaires, mais plutôt par la banque des investisseurs. » En outre, elle préconise pour les prêts que « les taux variables soient interdits » et que l'assurance décès invalidité « ne s'arrête pas à 73



Claudy Giroz est intervenue au Sénat.

ans », mais colle à la durée totale du prêt.

- Les promoteurs : Claudy Giroz insiste pour que soit mis sur leur proposition, « le nombre de constructions en défiscalisation prévues dans la ville dans les deux années à venir ». Elle souhaite les voir doter d'une assurance extrinsèque, pour que s'ils « sont en faillite, une banque assure le financement pour la fin des travaux. Dans cette assurance, il faudrait également qu'un promoteur de substitution soit nommé pour gagner du temps dans la reprise des travaux ».

- Les groupes de commercialisation : « Ils ont souvent la triple casquette de promoteur, société de vente et société de gestion, voire assureur, remarque la présidente de l'Adim. J'ai demandé que lorsque c'est le cas, ils soient solidairement responsables. »

- Les conseillers et vendeurs : plusieurs personnes peuvent réaliser ce type de vente. Les conseillers en gestion de patrimoine, les mandataires bancaires, les agents immobiliers, les conseillers en investissements financiers et les sous-mandataires de promoteur, « pour cette dernière catégorie, la plupart ne sont que des vendeurs de bétons, à n'importe quel prix ». La présidente de l'Adim a donc demandé que le gouvernement mette en place un CERFA pour expliquer les différences entre les conseillers, les documents légaux qu'ils doivent fournir à l'investisseur.

Si Benoist Apparu a « plus parlé qu'écouté », Claudy Giroz a senti chez Jean Arthuis « une réelle écoute et une volonté de trouver des solutions. Il a acquiescé sur beaucoup de

PERQUISITION

L'enquête contre Omnium Finance arrive à son terme. Une perquisition a été effectuée dans les locaux de l'entreprise. Du personnel entendu. Des mises en examen pourraient suivre. Claudy Giroz est l'une des anciennes conseillères du groupe. Elle était chargée de vendre des appartements qui devaient ensuite donner lieu à une défiscalisation. Mais à la réception des bâtiments, certains de ses clients n'ont pas la résidence de standing espérée et n'arrivent pas à trouver le locataire qui devait leur permettre de rentrer dans leur frais. Elle entame alors un combat contre son ancienne entreprise.

Le groupe refuse de s'exprimer et a attaqué Claudy Giroz pour chantage, diffamation ou dénigrement. Il a été débouté de sa dernière action en date, le 8 juin dernier.

points que j'ai soulevés et il va œuvrer pour que l'État fasse des propositions. » A suivre donc.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALEXANDRA COLLOMB

*Deuxième notaire
**Vente en l'état futur d'achèvement

Le CFAI Formavenir déménage à Thyez



Thyez, lundi 21 juin. Le centre d'usinage Huron KX8 du CFAI est déchargé du camion avant d'être installé dans le nouvel atelier.

Depuis ce lundi 21 juin, le Centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI Formavenir) transporte mobiliers et machines-outils pour les installer dans ses nouveaux locaux, avenue des Mélèzes à Thyez.

L'atelier d'usinage de 500 m² va abriter une quinzaine de machines-outils. Sous les yeux des formateurs du CFAI Christian Pomet, Philippe Buzzolini et de

Christian Maisant, les chariots élévateurs déposaient lundi les premiers tours et autres centres d'usinage. Sur le sol peint en bleu, on pouvait lire le nom de chaque machine dont un marquage délimitait l'emplacement d'un Traub Sonim, Dart 500, Huron KX8, C450 Rosilio, Ebossa, KMX...

Jusqu'à ce vendredi 25 juin, la trentaine de salariés fera la na-



Les apprentis Pierre-Alex Gradel et Pierre Vauge (à droite) donnent un coup de mains lors de l'installation des machines-outils.

vette entre leurs bureaux de Cluses et Thyez afin d'aménager dans les 4 800 m² du nouveau site thylon. Son inauguration aura lieu en novembre. Celle-ci se déroulera en trois temps. D'abord par une visite d'élèves de troisième de onze collèges du bassin, le 19 octobre. Puis, le 4 novembre, des personnalités du département couperont le ruban tricolore en présence des

200 élèves. Enfin, le 6 novembre, une journée portes ouvertes pour le grand public offrira l'occasion de découvrir les six domaines de formation proposés par le CFAI. En attendant, les premiers apprentis trouveront des salles de cours flamboyantes dès le 24 août (lire aussi page 2).

J.M.

En vidéo : le déménagement du CFAI sur www.lemessenger.fr

Entendu sur Radio Mont Blanc La future communauté de communes du bassin clusien en débat

La future communauté de communes de Cluses sera le thème de Radio Mont Blanc ce jeudi 24 juin. Entre 18 et 19 heures, les maires du bassin clusien qui portent ce projet intercommunal viendront répondre aux questions des auditeurs.

Comme pour une précédente soirée avec le syndicat mixte du Pays du Mont Blanc, cette émission spéciale sera en partenariat avec Le Messenger. Le journaliste de l'agence de Cluses David Gossart co-animera les débats avec Céline Coletto de Radio Mont-Blanc.

RDV est donné pour en savoir plus sur l'avancée du dossier intercommunal autour de Cluses ce jeudi à partir de 18 heures.



Des réflexions et autres interrogations à poser par mail : mairie@radiomontblanc.fr.

Émission à écouter ou réécouter en podcast sur internet www.radiomontblanc.fr.

Sécurité : dans les transports aussi

Deux classes de CE1 de l'école de Dessy à Bonneville ont participé à une journée de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires, soit une trentaine d'enfants ainsi qu'une cinquantaine de personnels de la communauté de communes Faucigny-Glières. Les agents de la police intercommunale ont fait monter dans le car les enfants avec leurs enseignants comme il le ferait naturellement. Puis ils ont refait l'exercice avec les consignes de sécurité : avant de monter à bord d'un bus, il faut penser à repérer les issues de secours et une fois dedans se tenir tranquille.



La Roche en bonne place en matière de sécurité



Le préfet Jean-Luc Videlaire était en visite à La Roche. Pour l'occasion un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance était organisé, en présence de tous les services concernés.

Isabelle Deriaz adjointe chargée de la politique de la jeunesse et de la ville, de l'emploi et du logement s'exprimait notamment sur ce qui concerne les jeunes, les chantiers d'insertion (en collaboration avec Alvéole), le Plan local de l'habitat (PLH) et les besoins de logement social sur la ville, quant à A. Contat elle fit le bilan de la politique scolaire (primaire). Le préfet, attentif à toute chose, dit ensuite sa satisfaction de voir La Roche en bonne place en matière de sécurité et de prévention. Plusieurs visites concluaient cette matinée.